



**Nation Tsuut'ina, AB  
23 au 28 juillet 2024**

## **TABLE DES MATIÈRES :**

1. Coupe Canada : Aperçu de l'événement
2. Partenaires du tournoi
3. Ballon du tournoi
4. Frais d'inscription au tournoi
5. Résultats du tournoi
6. Informations sur le tournoi
7. Articles de l'événement
8. Soumission des formations
9. Principales personnes-ressources pour le tournoi
10. Horaire et tirage
11. Transport
12. Hébergement et services de restauration
13. Service de stockage vidéo
14. Prix
15. Communication avec les entraîneurs
16. Perfectionnement professionnel – Entraîneurs
17. Développement des athlètes
18. Exigences relatives aux personnes en autorité et aux entraîneurs
19. Médias sociaux
20. Équipe de l'événement/marqueurs
21. Services médicaux
22. Politique de propreté du site
23. Protêts
24. Code de conduite
25. Procédures de bris d'égalité
26. Recrutement

## 1. COUPE CANADA : APERÇU DE L'ÉVÉNEMENT

La Coupe Canada, où l'esprit de compétition rencontre la promesse des champions de demain. Avec comme toile de fond la fierté nationale et l'excellence sportive, la Coupe Canada est un événement phare pour la prochaine génération d'athlètes de haute performance. À ces championnats, de jeunes athlètes de tout le pays se rassemblent pour représenter leur province ou territoire en faisant preuve d'habileté, de détermination et d'un dévouement inébranlable.

Il s'agit d'une vitrine pour les meilleurs athlètes masculins et féminins de la relève du Canada. Dans un environnement où règne l'esprit sportif et la camaraderie, les concurrents se disputeront la victoire dans deux catégories, chaque moment étant chargé de l'énergie électrisante de l'aspiration et du potentiel.

Joignez-vous à nous pour admirer des prouesses sportives et vivre l'expérience de l'unité nationale, et pour célébrer le talent remarquable et le potentiel illimité de la jeunesse canadienne dans le cadre de la Coupe Canada.

### Informations :

23 au 28 juillet 2024

Seven Chiefs Sportsplex

Calgary, Alberta

## 2. PARTENAIRES DU TOURNOI

Nous tenons à remercier la générosité de nos bénévoles, ainsi que les partenaires et fournisseurs suivants de la Coupe du Canada :

Canada



MIKASA  
CANADA



## 3. BALLON DU TOURNOI

Le Mikasa V200W sera le ballon officiel tout au long du tournoi.

- Les ballons seront fournis pour tous les entraînements et échauffements sur le terrain.

## 4. FRAIS D'INSCRIPTION AU TOURNOI

Frais d'inscription à la Coupe Canada : 1800 \$ CAN (comprend les frais d'inscription et 16 t-shirts par équipe).

Le lien pour l'inscription au tournoi sera fourni aux directeurs techniques.

## 5. RÉSULTATS DU TOURNOI

Les résultats, mises à jour et nouvelles du tournoi seront affichés sur le site [ISET](#).

- Un système de pointage en direct sera utilisé tout au long de l'événement.

## 6. INFORMATIONS SUR LE TOURNOI

Tous les règlements du tournoi seront conformes au [Livre des règlements de Volleyball Canada 2023-2024](#) :

1. Les échauffements suivront le format 5/5/5
  - o Les matchs commencent à l'heure prévue, à moins que les deux équipes ne conviennent de commencer un match avant l'heure prévue.
2. Les échauffements suivront le format 5/5/5
3. Hauteur du filet : 2,43 m (hommes) et 2,24 m (femmes)
4. **NOUVEAU en 2024** : Libéro : Deux autorisés par manche, sans service
5. Règles de substitution : Limite de 12 substitutions
6. Passe au-dessus de la tête : Autorisée
7. Les alignements peuvent comporter un nombre illimité d'athlètes inscrits, 14 étant en uniforme pour chaque match et quatre entraîneurs figurant sur la feuille de match. Tous les athlètes inscrits peuvent participer à l'échauffement, mais ils ne peuvent pas tous être en uniforme pendant le match.
8. Les équipes sont tenues de fournir un juge de ligne compétent pour leur propre match. Il peut s'agir de parents ou d'athlètes expérimentés.
9. Des marqueurs seront fournis pour tous les matchs, quand cela est possible.

## 7. ARTICLES DE L'ÉVÈNEMENT

VC est fier de s'associer à [Volleyball Stuff](#), le fournisseur officiel de vêtements de la Coupe Canada. Il y aura une prévente et des articles sur place.

La taille des t-shirts officiels de la Coupe du Canada pour les équipes doit être soumise sur le Google Drive de la logistique de la Coupe du Canada ou à l'adresse [shelby@volleyball.ca](mailto:shelby@volleyball.ca) au plus tard le 17 juin.

Les t-shirts de l'événement et les articles en prévente seront disponibles pour la distribution sur place.

## 8. SOUMISSION DES FORMATIONS

Les équipes doivent soumettre par courriel les formations, dans le modèle fourni, à l'adresse [shelby@volleyball.ca](mailto:shelby@volleyball.ca) au plus tard le 18 juillet.

- Les alignements seront téléchargés dans ISET et vérifiés au moment de la réunion des entraîneurs le 24 juillet.

## 9. PRINCIPALES PERSONNES-RESSOURCES POUR LE TOURNOI

Nom	Rôle	Coordonnées	Responsable de :
Dawna Sales	Directrice tournoi	<a href="mailto:dudsales@volleyball.ca">dudsales@volleyball.ca</a> 778-873-0827	Gestion globale de la Coupe du Canada
Shelby Prilisauer	Directrice du tournoi	<a href="mailto:shelby@volleyball.ca">shelby@volleyball.ca</a>	Logistique de l'événement

## 10. HORAIRE ET TIRAGE

Jours d'entraînement :

- Le mardi 23 juillet et le mercredi 24 juillet - les équipes seront programmées

Jours de compétition :

- Les matchs débiteront le mercredi 24 juillet (après 14 h) et se poursuivront jusqu'au dimanche 28 juillet

Tirage

- Le tirage au sort est susceptible d'être modifié en fonction de circonstances imprévues. Nous communiquerons toute modification aux représentants et aux entraîneurs des équipes.
- Tous les matchs sont au meilleur de cinq manches, y compris les éliminatoires.
- Dans la mesure du possible, les équipes joueront en moyenne deux matchs au meilleur de cinq manches par jour.

## 11. TRANSPORT

Le transport est à la charge des équipes participantes, y compris le transport vers et depuis le site de compétition, les hôtels et l'aéroport.

## 12. HÉBERGEMENT

Pour obtenir des informations sur l'hébergement dans le cadre de la Coupe Canada 2024, veuillez consulter ce lien.

## 13. SERVICE DE STOCKAGE VIDÉO

Volleyball Canada pourrait offrir un service de stockage vidéo pour tous les matchs de la Coupe Canada.

## 14. PRIX

Étoiles et joueur/joueuse par excellence :

Les six (6) meilleurs athlètes identifiés seront nommés étoiles de la Coupe Canada. Un athlète masculin et une athlète féminine seront nommés joueur et joueuse par excellence de la Coupe Canada.

Les étoiles et le joueur/la joueuse par excellence seront présentés dans le cadre de la cérémonie de remise des prix le dimanche.

Prix érable :

Chaque équipe recevra un prix érable. Ce prix sera décerné à un(e) athlète par équipe. La sélection du/de la lauréat(e) de ce prix relève de la responsabilité de l'entraîneur(e). Il n'y a pas de conditions pour recevoir ce prix.

Médailles :

Toutes les cérémonies de remise des médailles se dérouleront à l'issue du match pour la médaille d'or. Les équipes terminant première, deuxième et troisième recevront des médailles.

## **15. COMMUNICATION AVEC LES ENTRAÎNEURS**

Chaque équipe doit fournir une personne-ressource pour la durée de l'événement. La personne-ressource de l'équipe est responsable de la communication avec le personnel du tournoi et représente l'association provinciale. Vous devez inclure votre personne-ressource (nom, adresse de courriel et numéro de téléphone) quand vous soumettez votre formation.

- Réunion/activité sociale des entraîneurs le 24 juillet, lieu à déterminer

## **16. PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL - ENTRAÎNEURS**

Volleyball Canada offrira des séances de perfectionnement professionnel à tous les entraîneurs avant la Coupe Canada (en ligne, sous forme de webinaire).

### 14 avril

#### Matt Krueger- Entraîneur principal de la prochaine génération, PNE

- Statistiques - Bref aperçu de ce qui est important dans un match
- Analyse des écarts
  - Les domaines dans lesquels le Canada doit s'améliorer
  - Ce que vous pouvez faire dans votre gymnase pour contribuer à l'influence sur l'EN

### 21 avril

#### Mike Hawkins- Entraîneur-chef de l'UBC, adjoint de l'équipe nationale masculine

- Planification d'un match
- Comment inclure les athlètes
- Processus avant d'affronter un adversaire

### 28 avril

#### Rob Hooper- Responsable de l'ESI de l'ENF

- Nutrition
- Créer de bonnes habitudes réalistes dès maintenant
- Quoi apporter pour les dîners aux tournois
- Comment alimenter votre corps avant, pendant et après les compétitions

### 9 juin

#### Carolyn O'Dwyer

- Conception d'une séance d'entraînement - objectif
- Déroulement des exercices, pourquoi est-ce important
- Ce qui doit être inclus dans chaque séance d'entraînement
- Comment insuffler/créer de l'énergie
  - Pour vous inscrire à nos séances de perfectionnement, veuillez cliquer sur [ce lien](#).

### 23 juin

#### Natasha Spaling

- Les entraîneurs font face et surmontent les revers et les échecs dans le sport
  - Pour vous inscrire à nos séances de perfectionnement, veuillez cliquer sur [ce lien](#).

### Présentation sur place – À déterminer

## **17. EXIGENCES RELATIVES AUX PERSONNES EN AUTORITÉ ET AUX ENTRAÎNEURS**

Les APT doivent s'assurer que toutes les PEA qui assistent à la Coupe du Canada :

- Ont suivi la formation sur le sport sécuritaire ou l'équivalent (Respect et sport)
- Ont fait l'objet d'une vérification des antécédents judiciaires et d'une vérification générale

Les entraîneurs-chefs inscrits sur chaque formation DOIVENT avoir suivi les formations suivantes avant la compétition de la Coupe Canada :

- Évaluation en ligne Prise de décisions éthiques
- Prendre une tête d'avance
- Fondement du volleyball

## **18. MÉDIAS SOCIAUX**

Certaines informations relatives au tournoi et les résultats seront publiés sur les comptes de médias sociaux de VC (X/Twitter, Facebook et Instagram).

- Pour inclure VC dans vos gazouillis, identifiez @VCNationals et #canadacup #coupecanada

## **19. BÉNÉVOLES/MARQUEURS**

Des marqueurs seront affectés chaque match pendant toute la durée du tournoi. Des bénévoles supplémentaires seront présents tout au long de l'événement.

## **20. SERVICES MÉDICAUX**

Des services de glace et de premiers soins seront disponibles sur place, y compris des services de bandage thérapeutique et de physiothérapie.

## **21. POLITIQUE DE PROPRIÉTÉ DU SITE**

De nombreux groupes d'utilisateurs de volleyball, y compris des associations provinciales, se sont vu refuser l'accès à des installations en raison de la quantité de déchets produits par les équipes, les parents et les spectateurs. Nous devons tous travailler ensemble et respecter les installations que nous utilisons. La politique suivante sera mise en place :

- Toutes les bouteilles, les déchets et les effets personnels doivent être retirés du banc de l'équipe après chaque match. Il incombe à l'entraîneur(e) de s'assurer que cette tâche est accomplie après chaque match. L'officiel(le) du match rappellera aux entraîneurs, à la fin du match, de s'assurer que leur banc est propre. Si ce n'est pas le cas, l'officiel(le) l'indiquera sur la feuille de match.

- Toute aire d'équipe dans l'installation doit rester propre et les fournitures, les restants de nourriture et les déchets doivent être retirés et placés dans une zone prévue à cet effet.
- Les participants et les spectateurs doivent veiller à la propreté de toutes les zones de l'installation (couloirs, zones réservées aux spectateurs, etc.) en déposant leurs bouteilles et leurs déchets dans les poubelles prévues à cet effet.
- Le personnel du tournoi prendra note des zones où se trouvent les équipes et les feuilles de match seront utilisées pour évaluer les amendes potentielles.
- Une amende et/ou des frais de nettoyage de 100 \$ seront imposés aux équipes pour chaque infraction.

## 22. PROTÊTS

### Processus de protêt et code de conduite

*EXTRAIT DU GUIDE DE COMPÉTITION DE VOLLEYBALL CANADA :*

15.1. Tout protêt ou appel dans le cadre d'un championnat de VC sera supervisé par un jury de compétition, composé des membres suivants :

- Un membre du VCC, du VNCC ou un représentant approuvé
- Un(e) représentant(e) du comité d'accueil
- Un membre de l'équipe de gestion des arbitres ou un(e) représentant(e) approuvé(e)
- Un membre du jury de compétition ou un(e) représentant(e) approuvé(e) sera présent(e) sur tous les sites

15.2. Le jury de compétition est l'autorité ultime dans le cadre d'un championnat de VC et ses décisions priment sur toutes les autres et ne peuvent faire l'objet d'un appel. Le jury est responsable d'évaluer les plaintes et de rendre des décisions sur les questions relatives à l'organisation de l'événement et sur toutes les questions techniques. Le jury de compétition peut être appelé à prendre des décisions sur les questions suivantes, sans toutefois s'y limiter :

- Les protêts liés à la compétition
- L'admissibilité des joueurs
- Les uniformes
- Les spectateurs
- Les sites de compétition
- L'hébergement
- Les horaires et les tirages

15.3. Les types de questions suivants peuvent faire l'objet d'un protêt ou d'un appel :

- Une décision incorrecte de l'arbitre qui n'a pas appliqué les règles ou les règlements.
- Une décision incorrecte du marqueur qui a fait une erreur concernant l'ordre de la rotation ou le pointage.
- Veuillez prendre note que les décisions de jugement ne peuvent pas faire l'objet d'un protêt. La décision d'un arbitre concernant une action pendant le jeu (p. ex., la manipulation du ballon ou la mauvaise conduite) ne peut pas faire l'objet d'un protêt.
- Le protêt sera accepté ou rejeté avant la reprise du jeu par le jury du tournoi.



15.4. Pour déposer un protêt officiel ou en appeler officiellement d'une décision, le capitaine doit présenter le protêt immédiatement au premier arbitre qui indiquera alors au marqueur qu'un protêt a été déposé.

- Un montant de 100 dollars en argent doit être versé immédiatement afin que le jury de compétition puisse se réunir pour évaluer le protêt. Les fonds seront restitués si le protêt est accepté; en revanche, s'il est rejeté, les fonds serviront au perfectionnement des arbitres.

15.5. En cas d'incident pendant un match, le protêt doit être déposé au moment où l'incident se produit, avant que le jeu ne reprenne. N'oubliez pas qu'AUCUN match ne sera rejoué, car les protêts doivent être déposés au moment de l'incident. Pour plus d'explications, veuillez consulter les procédures de protêt du livre de règlements du volleyball intérieur (p. 82) et la conférence des juges (p. 83).

- Informez les deux équipes qu'il y a un protêt.
- Demandez aux deux équipes de rester dans le gymnase jusqu'à ce que la décision finale soit rendue.
- Le président du jury convoque le jury.
- Le jury s'entretient avec l'entraîneur(e) de l'équipe qui a déposé le protêt.
- Le jury rencontre toutes les parties impliquées, s'il le juge nécessaire (p. ex., l'entraîneur(e) de l'équipe adverse, les officiels, les capitaines, les athlètes, etc.)
- Le jury délibère et rend une décision.
- Le président du jury informe toutes les parties concernées de la décision prise.

#### Procédure de protêt :

- Le capitaine demande à déposer un protêt
- L'arbitre indique au capitaine si l'appel contesté est admissible ou non.
- Si le capitaine accepte qu'il s'agit d'un jugement ou d'une sanction, et donc qu'il ne s'agit PAS d'un protêt valide, le match se poursuit.
- Si le capitaine souhaite aller de l'avant avec la procédure :
  - L'arbitre appelle un membre du RDT sur le terrain (entre-temps, les informations nécessaires doivent être remplies sur la feuille de match).
  - Le membre du RDT (superviseur(e) ou évaluateur(trice)) arrive sur le terrain et détermine s'il s'agit d'un protêt légal.
  - S'il est déterminé, selon l'opinion du membre du RDT, qu'il s'agit d'un protêt légal, le membre du RDT DOIT collecter 100 dollars en argent auprès de l'entraîneur(e) avant de convoquer le jury de compétition.
  - Si l'entraîneur(e) insiste pour déposer un protêt, même après avoir été informé qu'il ne s'agit PAS d'un protêt légitime, les 100 dollars sont perçus et le jury est convoqué.
  - Le montant de 100 dollars est remis à VC
  - Si l'on considère toujours qu'il ne s'agit PAS d'un protêt légitime, le jury DOIT insister pour que le jeu reprenne dès que possible. (Remarque : nous avons pris les 100 dollars de l'entraîneur, donc nous n'imposons pas aussi une sanction pour avoir retardé le match). Les équipes doivent reprendre le jeu et si elles refusent, elles seront déclarées en défaut.
- Pour un protêt légitime, les parties (c.-à-d. l'équipe d'arbitres, le marqueur si nécessaire, l'entraîneur(e) et/ou le (ou la) capitaine) sont interrogées par le jury et une décision est rendue.

- Protêt refusé : les équipes retournent sur le terrain, le jeu se poursuit et VC conserve le montant de 100 dollars.
- Protêt confirmé : VC restitue le montant de 100 dollars à l'entraîneur(e). Le pointage peut être ajusté en fonction des conclusions du protêt et le jeu se poursuit.

## 6. CODE DE CONDUITE

En cas d'incident survenant à tout moment pendant le tournoi et impliquant un comportement inapproprié de la part de l'un des participants, un rapport d'infraction au code de conduite doit être rédigé. En tant que membre du jury, d'autres rapports/examens peuvent être nécessaires à une date ultérieure.

## 7. PROCÉDURES DE BRIS D'ÉGALITÉ

Si deux équipes ou plus sont à égalité à la fin du tour préliminaire, les critères suivants seront appliqués, dans l'ordre :

- L'équipe ayant le meilleur ratio de matchs gagnés/perdus, en tenant compte des matchs entre les équipes à égalité, sera la mieux classée.
- L'équipe ayant le meilleur ratio de manches gagnées/perdues, en tenant compte des matchs entre les équipes à égalité, sera la mieux classée.
- L'équipe ayant le meilleur ratio de manches gagnées/perdues, en tenant compte de tous les matchs du tour préliminaire, sera la mieux classée.
- L'équipe ayant le meilleur ratio de points pour/contre, en tenant compte des manches jouées entre les équipes à égalité, sera la mieux classée.
- L'équipe ayant le meilleur ratio de points pour/contre, en tenant compte de toutes les manches jouées pendant le tour préliminaire, sera la mieux classée.
- Selon la décision du comité d'organisation (p. ex., manche supplémentaire, tirage au sort, etc.)

Quand vous appliquez cette règle pour départager une égalité, vous devez suivre la séquence suivante :

- Quand deux équipes sont à égalité, les critères de bris d'égalité sont appliqués l'un après l'autre jusqu'à ce que l'égalité soit départagée.
- Quand trois équipes ou plus sont à égalité, les critères de bris d'égalité sont appliqués l'un après l'autre jusqu'à ce que toutes les équipes à égalité aient été classées.

REMARQUE : Cela signifie que s'il y a égalité entre les équipes X, Y et Z et que le critère « b » permet de déterminer X comme première équipe, Y comme deuxième et Z comme troisième, aucun autre critère ne doit être utilisé. L'égalité est départagée.

Toutefois, si le critère « b » détermine le classement de l'une des trois équipes à égalité, les autres équipes encore à égalité utiliseront le critère « c » et ainsi de suite pour déterminer leur classement. Ne recommencez pas à « a ». Poursuivez la séquence des critères en utilisant les résultats des équipes x, y et z pour le critère « d ».

## 8. RECRUTEMENT

### DÉPISTAGE ET RECRUTEMENT DANS LES ÉVÉNEMENTS DE VOLLEYBALL CANADA

*Extrait du « Guide d'accueil d'événements de VC »*

Les organisateurs de l'événement doivent donner ou vendre à l'entraîneur(e)/au (ou à la) recruteur(euse) ou au (ou à la) représentant(e) de l'agence de recrutement un programme du tournoi (si disponible).

Les organisateurs de l'événement ont le droit de demander à un(e) recruteur(euse) de quitter le gymnase si les pratiques de recrutement définies ne sont pas respectées (voir ci-dessous). Dans ce cas, les organisateurs de l'événement sont tenus de signaler toute infraction à l'APT.

### **Politiques pour les recruteurs**

Les recruteurs ne sont pas autorisés à contacter les athlètes pendant qu'ils participent à la compétition.

Les recruteurs doivent se présenter et présenter l'établissement qu'ils représentent aux organisateurs du tournoi et du programme, se conformer à tout autre règlement concernant les recruteurs et, dans la mesure du possible, porter des vêtements qui indiquent qu'ils représentent leur établissement ou leur groupe. Les recruteurs doivent se présenter aux entraîneurs et/ou aux parents quand ils s'intéressent à un(e) athlète et/ou à une équipe en particulier.

Les recruteurs doivent mener leurs activités dans un environnement ouvert, à l'écart du lieu de la compétition ou du programme.

Les recruteurs doivent avoir le consentement des entraîneurs et/ou les entraîneurs doivent être au courant de leur présence quand ils approchent des athlètes.

### Politiques pour les entraîneurs

Tous les entraîneurs sont tenus de signaler aux organisateurs de l'événement toute pratique de recrutement qui, selon eux, ne respecte pas les règles susmentionnées concernant les recruteurs.

Les entraîneurs doivent empêcher les recruteurs d'approcher leurs athlètes pendant que leur équipe participe encore à la compétition/au programme, car les recruteurs ne sont pas autorisés à approcher les athlètes pendant cette période.

### Politiques pour les athlètes

Si un(e) recruteur(euse) communique avec un(e) athlète, ce(tte) dernier(ère) est tenu(e) d'en informer son entraîneur(e) et/ou ses parents.

### Politiques pour les parents

Les parents sont tenus d'informer l'entraîneur(e) de leur enfant de tout contact initié par un(e) recruteur(euse).

*La violation de ces règles ou de l'esprit de ces règles peut entraîner une sanction à l'endroit d'un(e) recruteur(euse), d'un(e) entraîneur(e), d'un(e) athlète ou d'un parent.*